



Institut Africain d'Informatique ☎ 2263 ☎ 07 70 55 00 Libreville (GABON)

site web : www.iaisiege.com

TERMES DE REFERENCE DU CONCOURS D'ENTREE EN 1^{ère} ANNEE DE LA FILIERE DE FORMATION DES INGENIEURS DE CONCEPTION POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2025 - 2026

Préambule

L'admission en 1^{ère} année du cycle de formation des Ingénieurs Concepteurs en Informatique de l'IAI se fait sur concours exclusivement, conformément aux recommandations 8 et 9 du Comité Scientifique tenu à Libreville du 29 Juin au 1^{er} Juillet 1998 et adoptées par le Conseil d'Administration de l'IAI (Résolution N° 7/CA/98) en sa session de Novembre 1998. Le présent document fixe les conditions d'organisation du concours d'entrée en 1^{ère} année de la Filière de formation des Ingénieurs Concepteurs en Informatique.

L'Institut Africain d'Informatique (IAI) organise un **Concours unique** d'entrée en 1^{ère} Année de la filière de formation des Ingénieurs Informaticiens. Pour l'année académique 2025-2026, ce concours est prévu se dérouler le **Mardi 29 Juillet 2025**, dans l'ensemble des pays organisateurs. Il est constitué d'épreuves de Mathématiques, Anglais, Technique d'Expression et se déroulera selon les conditions ci-après.

1. Conditions Générales.

Le Concours s'adresse aux **candidats âgés de moins de 27 ans** à la date du concours, titulaires soit :

- (1) D'un diplôme de type DEUG en Mathématiques, Physique, Informatique ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- (2) D'une attestation de passage en Licence 3 (système LMD) en Mathématiques, Physique, Informatique précisant que le candidat a validé 120 crédits ;
- (3) D'un diplôme sanctionnant la fin du Cycle de formation des Analystes Programmeurs de l'IAI, d'un D.U.T. d'Informatique ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- (4) D'une attestation d'inscription en 2^{ème} année Analyste-Programmeur de l'IAI. Ces étudiants ne seront retenus que s'ils ont été admis en 3^{ème} année AP ;
- (5) D'une attestation d'inscription en deuxième année du cycle de Licence (système LMD) en Mathématiques, Physique, Informatique. Ces étudiants ne seront retenus que s'ils ont validé les 4 semestres d'étude, soit 120 crédits ;
- (6) D'une attestation d'inscription en deuxième année des classes préparatoires en sciences. Ces étudiants ne seront retenus qu'à la condition d'avoir obtenu une moyenne d'au moins 12/20 à la fin de la deuxième année.

Les titulaires des diplômes d'orientation professionnelle tels que le BTS ne sont pas autorisés à concourir.

2. Calendrier des Epreuves.

Le Concours se déroulera en un seul jour à partir de 8h00 :

Epreuve	Heures	Coef.	Observations
Mathématiques	08h - 09h	6	Documents Non Autorisés
Techniques d'Expression	9h30 - 10h30	2	
Anglais	11h30 - 12h30	3	

3. Thèmes des épreuves.

Toutes les épreuves sont présentées sous forme de QCM

3.1. EPREUVE DE MATHEMATIQUES

L'épreuve de Mathématiques comporte trois questions portant sur l'algèbre, l'analyse et les probabilités-statistiques.

- **Programme d'Analyse** : Fonctions numériques, Dérivées, Equations différentielles, Intégrales multiples, Espace euclidien, Produits scalaires, Suites et séries, Espaces métriques, Espaces de Banach, Convergence uniforme des fonctions sur un compact, Variable complexe.
- **Programme de Probabilité et Statistique** : Probabilité sur un ensemble discret, Variables aléatoires sur un ensemble discret, Variables aléatoires générales, Estimation, Tests classiques, Régression et modèles linéaires.
- **Programme d'Algèbre** : Espaces vectoriels et applications linéaires ; Calcul matriciel, Formes bilinéaires, Valeurs propres et sous-espaces associés.

3.2. EPREUVE DE TECHNIQUES D'EXPRESSION.

- **Domaines de connaissance** : Culture générale en Sciences et Techniques ; Médias ; Environnement ; Tourisme ; Voyage ; Loisir ; Education et Art de Vivre ; Société.
- **Nature de l'épreuve** : Texte d'environ 400 mots sur lequel porteront les questions du QCM.

3.3. EPREUVE D'ANGLAIS.

- **Domaines de connaissance** : Culture générale sur les Sciences, l'Economie et la Gestion.
- **Nature de l'épreuve** : Texte en anglais ou en français d'environ 350 mots, sur lequel porteront les questions du QCM.

4. Modalités pratiques.

- Le Concours se déroule au même moment et dans les mêmes conditions dans tous les Etats membres de l'IAI, et dans ceux où des candidatures se sont manifestées.
- L'hypothèse d'une composition en ligne pour certains centres d'examen est à l'étude.
- Dans le cas habituel d'une composition manuelle sur table, l'examen se déroule suivant la procédure décrite ci-dessous.
- Les candidats composent avec des feuilles fournies par le Centre d'Examen. Toutes les feuilles doivent avoir la même couleur pour tous les candidats, y compris les intercalaires. Pour être valable, la copie devra être correctement remplie : le nom, le prénom, la date de naissance, la date et la nature de l'épreuve, la filière choisie, figureront sur la partie détachable de la première page. Chaque feuille intercalaire sera numérotée. La copie et les intercalaires ne doivent pas être signées et ne devront porter aucun signe distinctif. Toute feuille qui ne répondra pas à ces normes sera notée 0.
- Les enveloppes cachetées contenant chaque épreuve sont ouvertes dans la salle de Concours devant les Candidats.
- A la fin de chaque épreuve, chaque candidat doit émarger la liste de présence après dépôt de sa copie d'examen. Le nombre de feuilles intercalaires sera vérifié et toutes les copies ramassées et mises dans des enveloppes portant la mention : Epreuve et nombre de candidats. **Il est formellement interdit de retirer la partie détachable de la première page, prévue pour l'anonymat au Centre de Correction sis à l'IAI-Siège ; faute de quoi la copie sera**

irrecevable. Ces enveloppes seront ensuite cachetées à la cire dans la salle du Concours en présence du responsable du Centre d'Examen.

- Les candidats rempliront une fiche de renseignements pendant la pause suivant l'épreuve de Mathématiques. Les fiches seront ramassées au début de l'épreuve de Techniques d'Expression et mises dans des enveloppes portant la mention : Fiches Individuelles de Renseignements. Ces enveloppes sont cachetées à la cire dans la salle du Concours en présence du responsable du Centre d'Examen.
- Un procès-verbal du déroulement de chaque épreuve est établi et joint aux copies. Ce procès-verbal doit faire état des incidents qui se seraient produits pendant le Concours. Il doit être signé par le ou les surveillants et par le responsable du Centre d'Examen.
- Les Enveloppes cachetées contenant les copies, les fiches individuelles de renseignements et le procès-verbal seront expédiées à l'adresse de l'I.A.I. Par courrier rapide (ex. EMS, DHL) **cinq (5) jours au plus tard après la fin des épreuves.**

5. Dossier à constituer:

Le dossier de candidature doit être déposé au secrétariat de la direction de l'IAI, ou transmis via le site web de l'institut accessible par le lien <https://www.iai-siege.com>

Il devra comporter les documents ci-après :

- Une fiche d'information disponible sur le site ;
- Une photo d'identité ;
- Une Copie de l'Attestation du Baccalauréat, et une copie de l'Attestation de réussite au diplôme de niveau BAC+2 sur la base duquel vous vous présentez au concours ou un document attestant de votre inscription dans la classe de niveau BAC+2 ;
- Les frais de dossier s'élèvent à 25.000 Francs CFA.

Fait à Libreville, le 05 Juin 2025

Le Responsable des Affaires Académiques

Le Coordonnateur

Dr. Roger NOUSSI

Teddy Alphonse MOUKAGA MOUKAGA